

## CONVOICATIONS

### ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

#### EURASIA GROUPE

Société Anonyme au capital de 3.067.590,07 euros  
Siège social : 28-34, rue Thomas Edison  
92230 GENNEVILLIERS  
391 683 240 R.C.S. NANTERRE

#### Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 septembre 2017

Les actionnaire de EURASIA GROUPE, ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 4 août 2017 à 11 heures dans les locaux de la société sis 72, rue de la Haie Coq 93300 Aubervilliers.

Le quorum n'ayant pas été atteint, conformément aux dispositions légales aux statuts, les actionnaires sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **14 septembre 2017 à 15 heures** dans les locaux de la société sis 72, rue de la Haie Coq 93300 Aubervilliers en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant, étant précisé que cet ordre du jour est identique à celui figurant dans l'avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire du 4 août 2017, déjà publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n° 79 en date du 3 juillet 2017:

#### PROJETS DE RESOLUTIONS

**Première résolution :** *(Nomination d'un nouvel administrateur)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer, en qualité d'administrateurs :

**- Lionel WANG, de nationalité Française né le 30 avril 1954 à Paris (75012) demeurant 15, avenue d'Arromanches 94100 Saint Maur des Fossés**

en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Président indique au Conseil que Monsieur Lionel WANG a, préalablement à la présente assemblée, déclaré accepter les fonctions qui lui sont confiées et n'être atteint d'aucune incompatibilité ni aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

**Deuxième résolution :** *((Nomination d'un nouvel administrateur)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer, en qualité d'administrateurs :

**- Ken WANG, de nationalité française, né le 27 mars 1992 à Lille (59000) demeurant 5, rue Jean Monnet 95880 Enghien les Bains**

en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Président indique au Conseil que Monsieur Ken WANG a, préalablement à la présente assemblée, déclaré accepter les fonctions qui lui sont confiées et n'être atteint d'aucune incompatibilité ni aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

**Troisième résolution**

*(Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités)*

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

**1704207**